

Mysterium Fidei n^o 21 – Les bienfaits du Tiers-Ordre

Publié le 1 octobre 2002
R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)
3 minutes

Les bienfaits du Tiers-Ordre

Chers tertiaires,

Votre aumônier du Tiers-Ordre, monsieur l'abbé Fernandez, m'a demandé de bien vouloir écrire quelques mots pour « Mystérium Fidei ». C'est avec joie que j'ai accepté sa proposition tant l'ouvre du Tiers-Ordre de la Fraternité, son développement, son rayonnement m'apparaissent comme très précieux pour la Tradition. Je profite donc de l'occasion qui m'est donnée ici pour souligner quelques uns des grands bienfaits que l'on peut attendre de l'existence du Tiers-Ordre.

- Les prêtres qui bénéficient de la présence de nombreux et fervents tertiaires sur leur prieuré reçoivent de leur part un grand soutien. Loin des remarques, des critiques et des jugements rapides, ils trouvent en eux des auxiliaires infatigables et discrets, prompts à étouffer le mauvais esprit et désireux de répandre celui de la Fraternité tout simplement parce que cet esprit est profondément devenu le leur.

Que de misérables mesquineries disparaissent dans les chapelles lorsqu'il existe cette présence pieuse qui suffit par elle-même à faire taire les mauvaises langues ! Le Tiers-Ordre, lorsque ses membres sont bien fervents dans un prieuré, c'est l'assurance que l'esprit de la Fraternité sera mieux compris, mieux armé et que le mauvais esprit diminuera en proportion. Sans doute, il est possible de trouver des âmes généreuses qui offrent des services nombreux sans être pour autant tertiaires, mais le règlement du Tiers-Ordre, par les prescriptions qu'il fournit pour la vie intérieure, apporte la certitude que les services proposés ne seront pas le fruit de l'activisme moderne ou de la vanité. Il est le gage que cette aide est le véritable effet du débordement de la charité.

- Les tertiaires sont des auxiliaires sûrs parce qu'ils sont volontairement astreints à une vie spirituelle profonde et régulière. La Fraternité et le prieuré bénéficient de leur soutien extérieur mais peuvent davantage encore compter sur le trésor de grâces et de sacrifices où ils puiseront largement la force de leur apostolat.

Et lorsque la maladie, les infirmités ne permettent plus aux tertiaires de prodiguer leurs bons services, leur oblation intérieure continue d'aider les prêtres dans leur course apostolique.

Au moment où la Foi disparaît de notre pays, où la France sombre dans une affreuse barbarie, le rôle modeste mais décisif de la Fraternité consiste à maintenir allumée la lumière dans la tempête. Certaines âmes fatiguées prétendent que cette tentative est perdue d'avance. Je crois, au contraire, qu'elle est déjà gagnée et qu'une armée de tertiaires fervents et enthousiastes rangés autour des prêtres de la Fraternité Saint Pie X constitue le signe le plus manifeste de notre victoire.

Je remercie donc profondément monsieur l'abbé Fernandez du zèle avec lequel il assure l'aumônerie du Tiers-Ordre et la rédaction de « Mystérium Fidei », et je confie le district et me confie moi-même à vos prières dans le Cœur Immaculé de Marie.

Veillez recevoir, chers tertiaires, l'assurance de mon religieux dévouement et de ma gratitude.

Abbé Régis de Cacqueray-Valménier